

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 JUIN 2014

Délibération n° D-2014-255

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 17/06/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 30/06/2014

Mise à disposition non exclusive d'équipements sportifs et de
locaux municipaux à l'Association Chamois Niortais FC -
Centre de Formation

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Nicolas MARJAULT, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Elodie TRUONG

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Romain DUPEYROU, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie HOLTZ

Direction Animation de la Cité

**Mise à disposition non exclusive d'équipements
sportifs et de locaux municipaux à l'Association
Chamois Niortais FC - Centre de Formation**

Monsieur Alain BAUDIN, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Les équipements sportifs municipaux : Stade René Gaillard, Stade de Grand Croix, Stade de Pissardant, Stade de la Mineraie et Salle de sports de la Venise Verte sont mis à disposition non exclusive de l'Association Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation.

La convention de mise à disposition entre la Ville de Niort et l'association Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation arrivant à échéance au 30 juin prochain, il convient d'établir une nouvelle convention pour l'utilisation non exclusive de ces équipements pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 30 juin 2017.

La valorisation du coût d'utilisation des équipements sportifs par le Centre de Formation et l'ensemble des équipes des Chamois durant la saison sportive se décompose ainsi :

- René Gaillard Honneur : 100 h,
- René Gaillard Annexe : 962 h,
- René Gaillard Synthétique : 832h,
- Mineraie : 435 h,
- Mineraie Annexe B : 520 h,
- Mineraie Annexe C : 588 h,
- Pissardant : 400 h,
- Grand Croix Honneur : 55 h,
- Grand Croix Terrain B : 260 h,

Soit un total de 4 152 heures d'utilisation,

Le coût horaire est de 61,57€ tenant compte du coût des fluides, des produits d'entretien, du coût personnel affecté à l'entretien, du matériel et du temps de gestion.

Le montant total de la valorisation s'élève à 255 638,64 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la convention entre la Ville de Niort et l'association Chamois Niortais Football Club – Centre de Formation pour une durée de trois ans, soit jusqu'au 30 juin 2017 ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à la signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Alain BAUDIN